



La Gogane

Magazine Municipal de la Ville de Mûrs-Érigné - n°139
Décembre 2022 - Janvier 2023



C'est dans l'air // Marché de Noël
vendredi 23 décembre - p 3



Initiatives // Vidéo, thermographie et
3D avec Arjou Drone - p 13



Culture // Théâtre avec " Poïche " le
11 décembre au CCJC - p 14



Assos // L'OMSCLAS fait un don de
1 000 € au CCAS - p 19



La biodiversité
à l'honneur
p. 8-9

Retrouvez toutes les actualités de votre commune sur
www.murs-erigne.fr



© Spectabilis

L'année de toutes les transitions

À l'aube d'une nouvelle année, que dire de celle qui va s'achever ? J'ai le sentiment qu'elle fut celle de toutes les transitions.

Transition politique tout d'abord, puisque cela fait maintenant presque un an que notre équipe municipale est installée. Les marques sont prises, les actions lancées, les projets planifiés. Nous aurons l'occasion d'un premier bilan lors des vœux à la population le 14 janvier 2023.

Transition démocratique, avec la mise en place de commissions extra-municipales, la mise en route du Comité Consultatif Citoyen ou encore, la distribution, la mise en ligne et le suivi en temps réel des projets politiques de notre équipe (www.murs-erigne.fr/citoyenne/conseil-municipal/nos-actions).

Transition climatique également avec la mise en place de régulations pour le chauffage des bâtiments publics, la volonté politique de privilégier les revêtements perméables sur nos trottoirs, la réflexion autour de la place de la nature et de la biodiversité dans notre ville.

Chaque transition est nécessaire et doit être vécue comme une opportunité pour chacune et chacun d'entre nous.

L'opportunité d'un mieux vivre dans un environnement sain et moins contraint par la pression consumériste de notre époque. L'opportunité de nous rencontrer, d'échanger, de bâtir du lien social pour une humanité toujours plus humaine.



Le Maire, Jérôme Foyer.

« Chaque transition est une opportunité pour tous »

À la fin de ce mois, nous fêterons Noël. Ce mot est souvent associé à celui de la magie, la magie de Noël... Mais de quelle magie s'agit-il ? De celle qui s'éclaire dans la nuit de nos rues ? De celle qui nous fait remplir nos placards de toujours plus d'objets inutiles ? Avec notre équipe, je vous propose une toute autre magie, celle de la rencontre et de la sobriété. Alors plutôt que de vous évertuer à brancher des guirlandes

électriques, pourquoi ne pas se retrouver entre voisins, entre amis, pour réaliser ensemble quelques décors à déposer devant vos maisons ou vos appartements ?

En attendant de passer à la nouvelle année, permettez-moi de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, qu'elles vous réchauffent et vous entraînent vers 2023 dans la joie.

Vœux à la population samedi 14 janvier à 10h30

M. Foyer, le Maire, et les membres du Conseil Municipal invitent tous les habitants à venir déguster la traditionnelle galette des rois lors des Vœux à la population organisés au Centre Culturel Jean Carmet samedi 14 janvier de 10h30 à 12h30. L'occasion de découvrir les projets en cours et à venir, et de rencontrer et échanger avec vos élus.

Afin de vous accueillir dans de bonnes conditions, merci de faire part de votre venue en précisant le nombre de présents au 02 41 79 78 77 ou à info@ville-murs-erigne.fr

La Gogane est le magazine d'informations communales de la Ville de Murs-Érigne.

Directeur de la publication : Jérôme Foyer, Maire.

Rédaction : le service communication, les élus, les services municipaux et les associations dont les articles sont publiés dans ce numéro.

Mise en page : service communication.

Crédits illustrations :

Ville de Murs-Érigne, libres de droit (Pixabay, Canva Pro) ou précisé par la mention ©.

Contact :

5 chemin de Bellevue
CS 80015 - 49610 Murs-Érigne.
Tél. 02 41 79 78 77 -
Fax : 02 41 45 95 08
info@ville-murs-erigne.fr
communication@ville-murs-erigne.fr

Impression :

Imprimerie Connivence
16 boulevard de l'Épervière
Parc d'activités Angers/Écouflant
49000 Écouflant
Imprimé sur papier recyclé
avec des encres végétales.

Tirage : 3 250 ex.

Dépôt légal à parution.

Distribution : S'Pricom



Marché de Noël au parc du Jau vendredi 23 décembre de 16h30 à 19h30

Depuis son lancement au mois de septembre, le marché de plein vent de la commune prend sa place dans le paysage local. Nous retrouvons à chaque édition un groupe de producteurs, comptant des maraîchers, des produits carnés, de la bière, du pain, et une guinguette...



Cette année, pour la période des fêtes de fin d'année, le marché aura lieu le vendredi 23 décembre, c'est donc l'occasion d'installer le marché de Noël sur le marché habituel. Des animations gratuites seront également prévues.

Vous pourrez retrouver des produits alimentaires, et de l'artisanat. Les produits issus de l'artisanat ne seront pas nécessairement locaux mais respecteront un savoir-faire de qualité. Un chocolat chaud sera offert aux enfants par la Commune, les parents quant à eux pourront commander un vin chaud auprès de la guinguette. Ce marché est placé sous le signe du partage, c'est pourquoi il est proposé à chacun de préparer des biscuits de Noël et de venir les partager. Nous aurons également le plaisir de découvrir les décorations de Noël confectionnées par les enfants et les aînés de la commune. L'espace vide-greniers est ouvert aux habitants sur inscription, n'hésitez pas à contacter l'Hôtel de Ville pour plus d'informations.

Marché de Noël au parc du Jau.
Vendredi 23 décembre de 16h30 à 19h30.

Nouveauté

Le marché alimentaire devient hebdomadaire !

Face aux nombreuses demandes reçues, c'est officiel, le marché alimentaire de plein air devient hebdomadaire et aura lieu tous les vendredis en 2023.

Sous réserve de l'approbation au Conseil municipal du 6 décembre prochain, l'espace vide-greniers deviendra gratuit pour les exposants. Si vous souhaitez venir vendre vos objets personnels pour leur donner une seconde vie, il vous suffit simplement d'en faire la demande au minimum 48h avant. Chaque vendredi, une scène ouverte est également proposée à tous les artistes qui le souhaitent. Amateurs ou professionnels, chanteur, musicien ou comédien, venez vous faire connaître en animant le marché !

Que ce soit pour le vide-greniers ou pour la scène ouverte, inscription obligatoire en amont au 02 41 79 78 77 ou à info@ville-murs-erigne.fr



En bref

Le café des élus se poursuit en 2023

Ces rendez-vous élus-habitants se tiennent 1 samedi par mois (hors août) de 10h à 12h dans un quartier différent à chaque fois. Les premiers "Café des élus" ont reçu des retours positifs et permis aux habitants de s'exprimer sur les besoins de leur quartier. Les prochaines rencontres auront lieu les 17 décembre, 28 janvier, 25 février, 18 mars, 29 avril, 20 mai et 17 juin. Chaque habitant concerné reçoit directement dans sa boîte aux lettres un flyer indiquant le lieu de rendez-vous. Un plan des secteurs sera bientôt disponible sur le site de la Ville afin de mieux visualiser les délimitations de quartier. En attendant, vous pouvez retrouver les comptes-rendus des échanges et toutes les informations concernant ces temps de rencontre sur www.murs-erigne.fr/citoyenne/cafe-des-elus

[Contact : Café des élus au 02 41 79 78 77 ou à cafedeselus@ville-murs-erigne.fr]

Des ateliers " Boîtes solidaires " organisés

La Ville de Mûrs-Érigné renouvelle cette année encore son soutien à l'association " L'émoi de l'année " dans son action " Les Boîtes Solidaires " en étant point de collecte et de stockage, mais aussi en réalisant des ateliers de conception et décoration de boîtes solidaires sur les temps périscolaires, au sein de son Espace Jeunes et au CCAS.



Cette opération permet de récolter des " Boîtes de Noël ". Celles-ci sont ensuite confiées à près d'une vingtaine d'associations du Maine-et-Loire accompagnant toute l'année des personnes isolées ou en situation de précarité.

Cette année encore, des ateliers intergénérationnels sont organisés par l'Espace Jeunes et le CCAS. Un premier a eu lieu le 30 novembre dernier. Un second est organisé le 7 décembre prochain de 14h à 17h à l'Espace Jeunes. Durant cet atelier, vous créerez l'emballage et la décoration de votre boîte ou l'une de celles collectées en amont. Chacun pourra mettre un petit mot pour accompagner la boîte. Lors de cette rencontre intergénérationnelle, des ateliers de décoration de Noël seront également proposés afin de décorer le marché prévu le vendredi 23 décembre au parc du Jau.

Des ateliers sont également organisés durant les temps périscolaires. Les familles sont invitées à participer à cette action en fournissant des boîtes et tout ou partie des produits à mettre dedans. Avec ou sans don, tous les enfants qui le souhaitent pourront participer à ces ateliers.

Cette année, la Ville va encore plus loin dans son soutien en offrant un lieu de stockage à l'association, en plus d'être point de collecte à l'Espace Jeunes et au CCAS.

Vous avez jusqu'au 16 décembre pour remettre votre boîte dans un des points de collecte.
[Contacts : Espace Jeunes au 02 41 444 441 ou à n.naudin@ville-murs-erigne.fr - CCAS au 02 41 79 78 85 ou à ccas@ville-murs-erigne.fr]

Animations et déménagement pour l'Espace Jeunes

Lors des vacances d'automne, 32 jeunes ont pu vivre leurs dernières activités au sein de l'ancien bâtiment de l'Espace Jeunes.

Entre l'animation jeux de société à la Ludothèque avec sa responsable Pauline Wasse, la découverte des coulisses d'une résidence d'artistes au Centre Culturel Jean Carmet, une initiation au chant et à la polyrythmie avec Yann Touchard de l'association KaléidoVox, une veillée horreur avec " jeu de rôles " avec le célèbre jeu " Loup Garou " version Halloween, un atelier de décoration et de cuisine, des grands jeux et pour certains la rencontre avec la nouvelle équipe d'animation de l'Espace Jeunes : les vacances se sont révélées très intenses et ont plu au plus grand nombre.

Après l'inauguration de l'espace intergénérationnel le 16 novembre et une période de déménagement, les jeunes ont pu prendre possession de leur nouvel espace le 23 novembre dernier. Ils vont pouvoir y vivre leur première période de vacances (fêtes de fin d'année) axée sur le partage et la convivialité. L'équipe d'animation les attend nombreux pour cette fin d'année !

[Contact : Espace Jeunes au 02 41 444 441 ou à n.naudin@ville-murs-erigne.fr]



La plaquette des activités des vacances de fin d'année est déjà disponible !

Au programme, sorties patinoire et cinéma, journée " cocooning " en mode pull de Noël, pyjama, plaid, chocolat chaud et mug cake !
Les dates de permanence pour les inscriptions sont le mercredi 14 décembre, de 14h à 17h30, les vendredis 2, 9 et 16 décembre, de 16h à 18h30, et les samedis 3, 10 et 17 décembre, de 14h à 17h.

La boîte

Les boîtes seront à destination de personnes de tout âge, il est donc important d'adapter vos dons à l'âge du destinataire (adulte +25 ans, jeune adulte 18-25 ans, adolescent 12-18 ans, enfant -12 ans) et de le préciser sur la boîte.

Pour participer, il faut ramener une boîte (à chaussures ou autre) avec un ou des produits pour :

- de la chaleur (bonnet, gants, écharpe...),
- de l'hygiène (brosse à dent, dentifrice, gel douche, déodorant...),
- de la douceur (chocolat ou des gâteaux secs),
- du plaisir (jeux de cartes, coloriage, petit livre...)
- du bonheur (petit mot réconfortant, carte de vœux...).

Attention, les boîtes doivent rester ouvertes car elles sont revérifiées par l'association avant distribution !



Moby : le projet d'éco-mobilité a démarré

En septembre dernier, la ville de Mûrs-Érigné s'est engagée dans le projet Moby qui met en place des actions d'écomobilité scolaire pour trouver des solutions et alternatives afin d'éviter l'usage systématique de la voiture solo et des transports motorisés lors des trajets vers les établissements scolaires.

Les objectifs sont clairs : faciliter les modes de déplacements actifs, garantir la sécurité des élèves sur les chemins qui les mènent vers l'école, simplifier l'organisation des déplacements pour améliorer le quotidien, préserver le bien-être des élèves, et améliorer la qualité de notre environnement.



Le programme a d'ores et déjà démarré avec, début octobre, une présentation du projet aux partenaires principaux : écoles, parents d'élèves, élus et animateurs jeunesse.

Puis, début novembre, une première estimation des modes de déplacement utilisés par les familles sur la base d'un comptage simple a été organisé devant chaque groupe scolaire. Grâce à des perles de couleurs, les enfants ont pu indiquer leur mode de déplacement pour venir à l'école. Ludique, cette animation a permis aux enfants de se rendre compte des différents moyens possibles pour se rendre en classe. Pour l'équipe Moby, c'était aussi un bon moyen de se présenter auprès des familles et d'avoir un premier échange sur le programme qui durera 2 ans.

Une réunion de lancement grand public a également eu lieu le 28 novembre dernier à l'Hôtel de Ville. L'occasion pour les habitants de s'imprégner des objectifs de la démarche, d'en apprendre davantage sur les actions prévues, de poser leurs éventuelles questions et de se porter volontaire pour faire partie des comités Moby (1 par établissement scolaire) qui se réuniront 3 à 4 fois par an. Les premières rencontres auront lieu courant janvier.

Pour toute demande d'information, n'hésitez pas à contacter Leslie Babonneau, chargée du projet Moby pour l'association Alisée, au 06 59 24 67 32 ou à leslie.babonneau@alisee.org

À savoir

La mini-forêt des Hauts de Mûrs s'appellera " La Belle Verte "

La mini-forêt des Hauts de Mûrs avait besoin d'un nom !



Les élèves des classes élémentaires, ainsi que les jeunes de l'Internat Trémur, ayant participé à la plantation des arbres de cette mini forêt en novembre 2021 avaient fait pas loin de 30 propositions.

Dans cette liste, 3 noms avaient retenu l'attention du Comité de pré-sélection. Après un appel au vote et 384 réponses récoltées, c'est " La Belle Verte " qui a reçu la majorité des voix avec 147 points.

Jardin partagé : le projet avance vite !

Dans le dernier numéro, nous vous informions du souhait de la Municipalité de mettre à disposition le jardin de l'ancien presbytère (près de la Maison des Arts) pour en faire un jardin partagé. Nous sommes heureux de vous informer qu'un groupe dynamique d'une quinzaine de personnes s'est constitué, travaille à s'établir en association et est prêt à accueillir de nouveaux volontaires.

Plusieurs rencontres ont d'ores et déjà eu lieu entre ces personnes et une visite a été organisée au jardin partagé " Du bruit dans les radis " aux Ponts-de-Cé. Une sortie qui les a enthousiasmés. Vous souhaitez grossir les rangs de ces jardiniers ? Que vous soyez amateurs, débutants ou confirmés, le seul mot d'ordre est le partage. Alors n'hésitez pas à nous contacter.



[Contact : Emmanuelle Fougeroux au 02 41 79 78 73 ou à nature-adt@ville-murs-erigne.fr]

Actions collectives avec le CCAS : partagez vos idées !

Lundi 16 janvier prochain, le CCAS vous invite pour recueillir vos propositions afin de mettre en place des animations sociales sur la commune.

Le Centre communal d'action social (CCAS) mène une action générale de prévention et de développement des solidarités sur le territoire en partenariat avec des acteurs publics, privés et associatifs. L'objectif est de soutenir les personnes et les familles qui rencontrent des difficultés du fait de leur âge, de leur handicap, de leur situation de précarité ou d'isolement. C'est pourquoi des animations sociales et conviviales vont être mises en place dès janvier prochain pour favoriser le lien intergénérationnel et les solidarités.

Afin de proposer des actions qui correspondent aux envies et aux besoins de chacun, un temps d'information et d'échange se tiendra lundi 16 janvier à 14h30 à l'Espace Bellevue en face de l'Hôtel de Ville. Toute personne désireuse de participer à des actions collectives, de suggérer des idées ou de partager bénévolement un savoir-faire est la bienvenue à ce temps de discussion et de proposition. Une collation y sera également offerte.

[CCAS de Mûrs-Erigné, 5 Chemin de Bellevue. 02 41 79 78 85 ou sur ccas@ville-murs-erigne.fr]



Mission Locale, ensemble construisons votre avenir !

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous n'êtes pas en études ? Vous cherchez votre voie, avez besoin d'être orienté, réorienté, ou aimeriez trouver rapidement un emploi ou une formation ? Certains aspects de votre vie quotidienne vous bloquent pour construire votre projet professionnel et postuler à des offres d'emploi ? Vous avez frappé à la bonne porte !



commune avec des prises de vues via les téléphones des jeunes.

Pour connaître les différents thèmes d'ateliers, contactez Laurène au 06 07 24 59 89.

À la Mission Locale de Mûrs-Erigné, vous êtes suivi par Laurène Daguéné, conseillère, qui vous aide à construire votre projet d'avenir : entretiens personnalisés, temps collectifs, aide aux démarches, espaces numériques à votre disposition pour candidater, réalisation d'entretiens...

Les conseiller(e)s peuvent aussi vous orienter vers nos nombreuses actions partenaires.

Depuis plus d'un an Emmanuelle Doubleau, conseillère numérique à Mûrs-Erigné, est une personne ressource dans l'accompagnement des jeunes sur l'aspect numérique. En effet, au-delà de son aide sur l'outillage pour la recherche d'emploi, des ateliers, en co-animation avec Laurène, sont mis en place afin de recevoir les jeunes "hors les murs". En septembre, un atelier jeux vidéo était proposé afin de connaître les bonnes pratiques. En octobre, c'est une marche qui a été faite sur la



La population érimûroise recensée en début d'année

Du 19 janvier au 18 février prochains, Mûrs-Erigné réalisera le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants sera recensé.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.



Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune (plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !). Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement. Le recensement permet également de définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies... et d'identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

[Contact : service population au 02 41 79 78 77 ou à info@ville-murs-erigne.fr]

Recherche agents recenseurs

La Ville recrute toujours des agents recenseurs pour effectuer le recensement. Actif ou retraité, vous pouvez postuler.



Des sessions de formation permettant de bien connaître les missions seront réalisées en amont du recensement. Ces postes requièrent une disponibilité en journée, en soirée et le samedi, avec une grande souplesse dans l'organisation du travail. Les qualités requises sont : rigueur, ordre et méthode, discrétion, capacité relationnelle, disponibilité et ténacité ainsi que la maîtrise des bases d'internet. Une bonne connaissance de la commune serait un plus. Il est également conseillé d'avoir son permis de conduire et un véhicule pour certaines zones, et d'être équipé obligatoirement d'un téléphone portable.

Les candidatures (lettre de motivation, CV et photo) sont à adresser à l'Hôtel de Ville CS 80015 49610 Mûrs-Erigné ou par mail à info@ville-murs-erigne.fr

Travaux en bref

Élagage allée des Tilleuls

Du 5 au 9 décembre, les services espaces verts et publics vont élaguer des arbres qui vont dans les fils téléphoniques allée des tilleuls. La route sera fermée aux piétons et à la circulation durant les travaux sur cette portion de route.

Intervention Enedis : coupures de courant les 5 décembre et 13 janvier

Des coupures de courant pourront avoir lieu lundi 5 décembre de 8h45 à 11h30 à Grand Claye, Petit Claye, l'Hermitage, Princé, la Jaudonnière, Gagné, Grand Clos, Sous coin, Raffray, et route de Soulaines. Également vendredi 13 janvier de 8h30 à 16h30 à La Chapelle, chemin du Coteau de la Trioche et rue des Acacias.

En bref

De nouveaux défibrillateurs installés

4 nouveaux défibrillateurs ont été installés sur la commune : devant les écoles Marie Curie et Bellevue, à la Maison des Arts et à l'Espace intergénérationnel. Ces défibrillateurs rejoignent ceux déjà installés à l'Hôtel de Ville, au Centre Culturel Jean Carnet et au stade des Varennes.

De nouvelles permanences Irigo en 2023

Les permanences Irigo sont renouvelées en 2023 et auront lieu à la médiathèque de 14h15 à 17h30 tous les 1^{ers} mercredis de chaque mois (hors jours fériés), soit les mercredis 4 janvier, 1^{er} février, 1^{er} mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 22 août, 6 septembre, 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre.

Ces permanences vous permettent de créer ou recharger votre carte A'tout, avoir des conseils personnalisés et connaître toutes les actualités du réseau Irigo.



Sorties nature, à vos agendas !

Chose promise, chose due ! Comme annoncé, dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) et en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), de nombreuses animations sur le thème de la biodiversité vont ponctuer toute l'année 2023.

Venez compter les oiseaux avec nous !

Consacrez 1h de votre temps au comptage national des Oiseaux des jardins le week-end du 28-29 janvier. Au préalable, n'hésitez pas à participer à une matinée de formation, on répondra à toutes vos questions.

28 janvier de 10h à 12h pour la formation préalable. Rendez-vous à l'Hôtel de Ville.

Sortie " Attention ça pique ! "



Vous avez envie de protéger le hérisson d'Europe ? La LPO Anjou vous donne rendez-vous au parc du Jau pour découvrir son mode de vie et les menaces qui pèsent sur lui. Sous forme de jeu, vous découvrirez son cycle de vie et les dangers qu'il peut rencontrer dans votre jardin ou sur la route. On vous présentera également « l'enquête hérisson », qui a pour but d'étudier les évolutions de population sur plusieurs années, afin de connaître l'état de santé de cette espèce, en France.

15 février de 15h à 17h. Sortie terrain. Rendez-vous à l'Hôtel de Ville.

Permanence à l'observatoire du marais de l'Aubance

Le marais de l'Aubance est un site d'alimentation et de repos pour de nombreux oiseaux d'eau. Venez les observer à la longue-vue et apprendre à les reconnaître avec des passionnés de la LPO Anjou.

19 février de 14h à 16h30. Rendez-vous au Centre Technique Municipal.

Atelier " Brico-piquant ! "

Les activités humaines telles que l'urbanisation, les voiries, barrages ou clôtures créent des obstacles infranchissables pour la petite faune. Venez construire un passage à hérisson, original et esthétique, idéal pour assurer le passage des petits animaux (lapins, hérissons, écureuils...) à travers des clôtures en grillage et lutter ainsi contre l'impact de la fragmentation des espaces naturels qui les empêche de circuler librement.

22 février de 10h à 12h. À la salle Gaillard.

15^{ème} Nuit de la chouette

"Depuis plus de 25 ans, la LPO organise tous les deux ans cet événement exceptionnel. C'est l'occasion, pour tous les érimûrois(e)s, de découvrir la vie des chouettes et d'apprendre à les reconnaître en salle, avant de partir en balade, à la nuit tombée, pour peut-être les apercevoir..."



4 mars de 19h30 à 22h. Rendez-vous à l'Hôtel de Ville.

Dans le cadre des Rendez-vous Nature en Anjou.

Toutes les animations sont gratuites et sur inscription obligatoire (places limitées).

Programme complet prochainement dans l'agenda du site internet de la Ville : www.murs-erigne.fr

[Contact : Emmanuelle Fougereux au 02 41 79 78 73 ou à nature-adt@ville-murs-erigne.fr]

Financé par



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



Animations dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne- NextGenerationEU, de France Relance et de l'Office français de la biodiversité.

Sortie " Sur les traces du Castor "



Ne passez plus à côté des traces du Castor d'Europe sans les reconnaître ! Venez découvrir son mode de vie et l'histoire de son installation dans notre département.

26 mars de 10h à 12h30. Rendez-vous à l'Hôtel de ville.

Et après...

Comptez les oiseaux avec nous le 28 mai, Nuit internationale de la chauve-souris le 25 août (Rendez-vous nature en Anjou), les 24h de la détermination naturaliste les 17 et 18 novembre, une projection documentaire, d'autres animations dans nos espaces naturels sensibles (ENS)...



La minute biodiversité



Une espèce à découvrir : le morosphinx

Avez-vous déjà croisé ce papillon aux allures de colibri ?

« Ce gros papillon est bien connu des jardiniers. Son vol stationnaire pour déployer sa trompe dans les fleurs est surprenant et le rend facilement observable dès la belle saison et jusqu'en octobre, lorsqu'il s'alimente dans les jardins (sur des fleurs de pétunia, chèvrefeuille, lavande ou valériane par exemple...), ou encore autour des balconnières !

En effet, ce papillon peut enregistrer 75 battements d'ailes à la seconde et peut voler jusqu'à 40 km/h ! Ce vol si singulier lui vaut d'ailleurs le surnom de sphinx colibri ! »*

Cet insecte est surprenant à plus d'un titre, c'est un grand migrateur qui nous arrive des pays du sud, avec le réchauffement climatique, il n'est pas rare de voir des sujets

se sédentariser dans nos contrées. « Il doit son nom de sphinx à la posture relevée que prend sa chenille au repos, évoquant la forme de la créature mythologique... »*

D'ailleurs si vous croisez sa chenille avec sa pointe menaçante, n'ayez aucune crainte celle-ci est totalement inoffensive !

*Source : cbnfc-ori.org

Le saviez-vous ?

Ce papillon de nuit fait partie de ceux qui sont actifs... le jour !

Un geste à adopter : conserver le lierre

Tordons le cou à quelques idées reçues ! " Détruisez cet ennemi des arbres et de la végétation en général ", " l'arbre va manquer de lumière et étouffer ", ou encore " réagissez vite et détruisez l'envahisseur ". Et non ! Le lierre est plutôt un grand ami des arbres et de la biodiversité. Et pour ces raisons il gagne à être connu. C'est tout d'abord un couvre-sol hors pair : formidable " régulateur thermique " et " garde-manger " et gîte pour les petits rongeurs, les insectes... Le lierre a une ambition : grimper. Son incroyable vitalité le pousse à chercher la lumière toujours plus haut, il pousse aussi bien à l'ombre qu'au soleil et résiste à de nombreux stress comme la sécheresse.

Mais alors abîme-t-il les arbres ?

Ses racines sont dotées de "crampons", sortes de ventouses qui s'accrochent à son support mais ces crampons restent en surface et n'abîment pas la plante-support. En revanche ces crampons peuvent se transformer en racines, comme sur les vieux murs et là des dégâts peuvent apparaître. Vous l'aurez compris, le lierre n'est pas un parasite, mais s'il s'appuie sur l'arbre pour grimper, que lui

apporte-t-il en échange ? Le lierre est un protecteur, en effet il le protège du soleil, des prédateurs, du gel... Il accueille des auxiliaires qui vont manger les parasites, vous pourrez y observer des nichées d'oiseaux ou des papillons comme le "citron". Et ses feuilles vertes luisantes tombent environ tous les 6 ans et donnent alors un riche humus à son hôte.

Faut-il tailler le lierre ?

Le lierre va fleurir puis fructifier tardivement, en septembre/octobre, il est donc important de le laisser car il ne rentre pas en compétition avec son arbre et va fournir du pollen et des fruits à une période où l'on en trouve moins à l'approche et à la sortie de l'hiver.

Alors quid de ces vieux arbres recouverts de lierre ?

Le lierre va pouvoir "dominer" un arbre à partir du moment où celui-ci est devenu trop faible pour faire correctement son feuillage, sans feuillage pour

contenir son ami le lierre, celui-ci continue de pousser vers la cime. Ce n'est donc pas le lierre qui cause la mort de l'arbre mais son développement est un signe de dépérissement de son hôte.



La transition démocratique : donner sa place au citoyen pour co-construire l'action publique

Pourquoi aller aussi vers une transition démocratique ? La citation de Jo Spiegel illustre la nécessité d'articuler la transition écologique, inscrite au cœur de notre projet politique avec une véritable transition démocratique.

La transition démocratique : une double nécessité

Mettre en œuvre une transition démocratique à l'échelle de notre territoire répond en effet à une double nécessité.

La première vise à répondre à la crise de la démocratie représentative, qu'illustre une abstention massive constatée lors des élections tant locales que nationales, en cherchant à promouvoir une citoyenneté active pour ré-intéresser les citoyen(ne)s à la chose publique.

La seconde consiste à accroître le pouvoir d'agir des citoyens, les logiques collaboratives et collective pour faire face aux grands défis liés au nouveau régime climatique, et à la grande descente énergétique qui vont nous imposer de construire ensemble la résilience de notre territoire et de mobiliser pour cela les compétences et les savoirs de chaque citoyens.

Expérimenter, partager, s'ouvrir à la discussion

Plus globalement, le projet d'aller vers plus démocratie, vers une démocratie plus ouverte, s'ancre dans la volonté d'expérimenter de nouvelles pratiques démocratiques dans les territoires, en imaginant des nouveaux modes de gouvernance plus transparents et qui associent davantage les citoyens aux décisions qui les concernent. En résumé, une démocratie ouverte est complémentaire d'une démocratie représentative, dont elle cherche à améliorer le fonctionnement par plus de transparence, de participation et de collaboration.

Mettre en œuvre la transition démocratique

Pour répondre concrètement à cette intention, nous allons nous appuyer sur différents outils de démocratie participative :

- Un bureau municipal ouvert qui réunit mensuellement l'ensemble des élus du groupe majoritaire et qui fonctionne selon un mode de gouvernance collégiale,

" Il n'y a pas de transition écologique sans transition démocratique. "

" Les territoires sont des lieux d'excellence pour croiser et mettre en action l'intelligence de tous les acteurs de la transition écologique : les habitants, les élus, les experts, les organisations syndicales, les associations, les entreprises. Le pays doit apprendre à se parler dans les territoires. "

Jo Spiegel , Maire de Kingersheim (Haut-Rhin).

- Un Comité Consultatif Citoyen, qui fonctionne de manière indépendante et peut s'autosaisir de tous sujets relevant de ses compétences,
- Un conseil municipal des jeunes en cours d'installation,
- Le café des élus, qui permet l'organisation mensuelle de rencontre avec les habitants dans leur quartier.

Création de commissions extra-municipales

Un autre dispositif essentiel a fait l'objet d'une délibération lors du conseil municipal du 8 novembre 2022. Il concerne la mise en place de Commissions extra-municipales ouvertes adossées aux commissions municipales existantes (réservées aux élus) où pourront siéger, avec les élus, des citoyens qui en auront exprimé le souhait.

Les objectifs de ces commissions extra-municipales sont d'associer les citoyens volontaires à la vie de la commune en leur permettant de s'intéresser et de s'impliquer dans les thématiques propres aux différentes commission municipales pour co-construire l'action publique avec les élus. Elles doivent permettre d'enrichir et d'orienter l'action municipale grâce aux propositions faites par les citoyens, de faire bénéficier la commune de leurs compétences et de leurs connaissances du terrain, de permettre l'émergence de projet à l'initiative des citoyens.

Concrètement, les personnes intéressées doivent s'inscrire en ligne sur le site de la Ville ou remplir un formulaire papier disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville en précisant la ou les commissions auxquelles elles souhaitent participer. Une fois l'inscription validée, la personne membre recevra pour chaque commission une convocation et son ordre du jour (comme pour une commission municipale).

Retrouvez toutes les informations concernant la création des commissions extra-municipales sur www.murs-erigne.fr/citoyenne/commissions-extra-municipales

[Contact : Lucille Naudin au 02 41 79 51 04 ou à administration.generale@ville-murs-erigne.fr]



La participation citoyenne avance avec le Comité Consultatif Citoyen

Suite au grand débat national de 2019, un groupe de travail s'était constitué pour réfléchir aux actions citoyennes existantes ou à créer sur notre commune. En 2020, une réflexion avait alors été engagée sur l'opportunité de créer des comités consultatifs pour ouvrir les débats aux citoyens désireux de s'investir dans les projets de la commune. Après un travail commun entre citoyens et élus, le projet de création d'un Comité Consultatif Citoyen (CCC) a vu le jour en janvier 2021 pour une durée de 3 ans, renouvelable tous les 3 ans. Le Comité Consultatif Citoyen (CCC) est désormais en ordre de marche.

Son fonctionnement

Il est actuellement composé de 4 membres du Conseil municipal et de 18 habitants qui ont répondu à l'appel lancé par la Municipalité. Il peut accueillir jusqu'à 40 membres. Le CCC travaille dorénavant par commission thématique dans lesquelles tout citoyen érimurois peut le rejoindre !

Les premiers travaux

La commission " mobilité douce " échange actuellement sur les liaisons pédestres entre les Hauts de Mûrs, le bourg de Mûrs et les écoles, et l'élaboration d'un projet " vélo " (qui ne concerne pas que les pistes cyclables) en lien avec les communes environnantes. La commission " réduction et meilleure gestion des déchets " a engagé une réflexion sur la propreté des

espaces publics, la réduction des déchets, le développement du compostage... Les deux commissions " promotion de la vie associative " et " sport et santé " ont été invitées à se mettre en relation avec l'OMSCLAS dont le rôle est de fédérer les actions qui traitent de ces deux thématiques. Quant à la commission " outils de la démocratie participative ", elle voit déjà des résultats positifs avec la création de commissions extra-municipales ouvertes aux citoyens (voir article p.12). **Vous avez des choses à dire ? Vous souhaitez lancer un projet ? Alors n'hésitez pas à rejoindre les 18 citoyens du CCC en proposant votre candidature.**

[Contact : service population, au 02 41 79 78 77, à info@ville-murs-erigne.fr, ou sur www.murs-erigne.fr/citoyenne/comite-consultatif-citoyen]



Les enfants ont la parole : bientôt les élections pour le Conseil Municipal des Jeunes



Les candidats en plein préparatif pour la campagne électorale

Après une présentation dans les classes en octobre, le projet de création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) s'est officiellement lancé après les vacances.

Au total, 5 listes de 2 à 3 jeunes se sont fait connaître, soit 14 enfants qui se présentent pour devenir élus au sein du CMJ (ce dernier se compose de 10 à 20 enfants élus). Après 2 ateliers pour poser ses idées sur le papier, concevoir son affiche de programme électoral et un temps d'aide à l'expression orale avec Delphine Drouault, animatrice jeunesse, la campagne électorale pour nos jeunes candidats au CMJ vient juste de débuter.

Parmi les listes candidates, on retrouve " Les écolos rigolos ", " Les éco-nature ", " Les F.I.R ", " Les watter " ou encore " Saga ".

Chaque élève de CM1, CM2 pourra aller voter sur le temps scolaire jeudi 15 décembre, et pour les collégiens de 6^{ème}, le soir après les cours. Comme pour les élections officielles, un dépouillement ouvert au public sera organisé dans la soirée.



Retrouvez toutes les informations concernant le CMJ sur www.murs-erigne.fr/citoyenne/cmj

[Contact : Conseil Municipal des Jeunes au 02 41 79 51 02 ou à cmj@ville-murs-erigne.fr]

C'est fait !

Les cimetières équipés d'arrosoirs et de bancs

En septembre dernier, les services espaces verts et publics ont installé un banc et un porte arrosoir dans chaque cimetière. Dorénavant, il suffit d'utiliser un jeton de caddie ou une pièce de 1 euro pour pouvoir utiliser un arrosoir. Un mur du souvenir a également été implanté au cimetière de Mûrs.



L'espace intergénérationnel inauguré

En présence de Brigitte Guglielmi, conseillère départementale, des élus du Conseil Municipal, des entreprises ayant participé au chantier, des services jeunesse et techniques, et de nombreux adhérents de l'Espace Jeunes, l'espace intergénérationnel a été officiellement inauguré le 16 novembre dernier. L'occasion pour tous de découvrir les nouveaux Espace Bellevue et Espace Jeunes qui le composent.



La vingtaine de jeunes présents étaient très heureux de voir pour la première fois leur nouveau "chez eux". Ils y sont confortablement installés depuis le 23 novembre.

Le projet global de ce nouveau bâtiment communal aura coûté 1 166 331 € TTC, dont 627 221 € financés par la Commune. Il a été subventionné par l'État à hauteur de 266 610 € de DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et 172 500 € de DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) et par le Département de Maine-et-Loire à hauteur de 100 000 €.

En bref

Dépôts APIVET, de nouveaux emplacements

Face à la recrudescence de dépôts sauvages, il a été décidé de supprimer le conteneur implanté au terminus de bus du bourg de Mûrs. L'un des deux situés près d'Hyper U a été déplacé devant l'école Charles Perrault et un nouveau a été installé devant l'école élémentaire Bellevue. Celui de la salle Myriam Charrier reste en place.

Carnet d'état-civil

Naissances

- DESCHAMPS JURET Rayan : 06/09/22
- REYDON Aaron : 15/09/22
- DESAIVRE Léo : 19/09/22
- LEBEAU Syenna : 21/09/22
- DOMINGUES VERDON Nélia : 28/09/22
- BERGER Gabrielle : 01/10/22
- GAUFRETEAU Arthur et Marius : 04/10/22
- FERRERE Ava : 09/10/22
- DURET Tyliana : 20/10/22
- KACHOUT Rayan : 21/10/22
- FEYSSAT Léopold : 21/10/22

Mariages

- RIOS-PALMA Jonathan et GARREAU Loren : 10/09/22
- GILBERT Jérôme et RONCIER Julie : 01/10/22

Décès

- SERRAULT Xavier : 15/08/22
- JAMIS Noam : 09/09/22
- COLIN Gilbert : 14/09/22
- CHERRUAU Guy : 14/09/22
- LE GALIARD vve COUVREUR Jeanne : 30/09/22
- DELÉPINE vve BOURGEAIS Henriette : 02/10/22
- RICHOU vve MORRÈVE Madeleine : 11/10/22
- HOULIÈRE vve BIARD Micheline : 12/10/22
- MARLARD vve GUEULLE Christiane : 13/10/22
- COUDRIN Michel : 18/10/22
- CHERBONNEAU Yan : 21/10/22
- CHEVET André : 24/10/22
- RIPOCHE Stéphane : 26/10/22
- RENOU vve RABIN Henriette : 28/10/22
- QUESTIER vve VANEENOGE Andrée : 28/10/22
- GAUDINEAU vve CLÉMENCEAU Paulette : 31/10/22

Des composteurs en prêt au CTM

Angers Loire Métropole met à disposition gratuitement des composteurs de 345 litres. Si vous êtes intéressé(e), il suffit de vous inscrire au 02 41 05 54 00 ou sur www.angersloiremetropole.fr Vous pourrez retirer votre composteur directement au Centre Technique Municipal.

Une exposition interactive sur la Loire et ses risques d'inondation

L'Établissement public Loire présente une nouvelle exposition interactive sur la Loire et le risque d'inondation.

Maintenir la mémoire collective et informer sur les politiques de gestion mises en œuvre afin d'y faire face apparaissent comme une nécessité. C'est la raison pour laquelle, à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 18 février 2023, le risque inondation sera mis en avant pour sensibiliser le public sur les démarches menées à l'échelle du bassin de la Loire et ses affluents autour de 8 panneaux aux titres décalés pour un sujet pris très au sérieux et restant toujours d'actualité !

Exposition avec textes, photos et vidéos disponible en ligne sur www.eptb-loire.fr/expo-papi-pep/index.html



Initiatives

Anjou Drone : photographie aérienne et maquettes 3D

Emmanuel Cateau, érimûrois de 59 ans, vient de fonder Anjou Drone, société spécialisée dans la photogrammétrie, l'inspection technique, la thermographie et la communication assistées par drone. Rencontre avec ce passionné de nouvelles technologies.

Emmanuel, parlez-nous de votre parcours professionnel.

Après 30 ans comme chef de projet informatique et responsable de service administratif sur Angers, j'ai entamé une reconversion professionnelle début janvier tout en emménageant à Mûrs-Érigné. Je pratique la photographie à titre personnel depuis plus de 20 ans et suis pilote amateur de drone depuis 6 ans. L'idée de combiner ces deux passions pour en faire mon métier est apparue comme une évidence. J'ai donc suivi une formation professionnelle de pilote de drone ainsi qu'une formation spécifique de photogrammétrie et thermographie.

Quelle clientèle visez-vous ?

Je ne travaille qu'avec des professionnels. Mon activité concerne des corps de métier très différents allant du géomètre, bureau d'étude, architecte, aux communes, agriculteurs, assureurs, archéologues, agence immobilière, couvreurs... J'accorde une grande importance au local. J'accorde donc la priorité aux entreprises de Mûrs-



Érigné et ses alentours. Principalement en Anjou.

Que propose Anjou Drone ?

Je propose 4 types de prestations. La plus connue est la vidéo pour du reportage ou de la communication audiovisuelle (promotion touristique, patrimoine, couverture événementielle sportive, culturel...) que je fais de A à Z. L'autre prestation est l'inspection technique pour contrôler et détecter d'éventuelles anomalies sur des bâtiments (ouvrages d'art, église...). Le troisième service est celui de la

thermographie qui consiste avec un drone équipé d'une caméra thermique à détecter des fuites thermiques. Cela permet par exemple d'optimiser les panneaux solaires en détectant les pertes de chaleur, chercher des personnes disparues, guider les pompiers pour détecter des départs de feu... Enfin, je propose aussi de la photogrammétrie. Cela consiste à prendre des photos aériennes et à partir de ces photos je reconstitue sa version numérique en 3D, ce qui va permettre de le voir sous toutes les coutures avec la possibilité de créer une maquette physique en 3D en matière 100% biosourcée à partir de maïs. Cette maquette va permettre une meilleure immersion. On peut avoir une précision au centimètre sur un chantier, une carrière, un projet d'urbanisme... C'est ce qui m'intéresse le plus car on peut tout faire avec (compter des bâtiments, les cataloguer...).

[Contact : Anjou Drone au 07 67 76 22 00, à ecateau@anjoudrone.fr ou sur anjoudrone.fr]

" Et si on parlait d'amour ? ", soirée documentaire-rencontre



Le 30 juillet dernier, Antoine Vernier partait des Ponts de Cé, où il vit sur un terrain en zone naturelle sans réseau d'eau et d'électricité, pour rejoindre Davos, la capitale de la mondialisation, en courant un marathon par jour.

Pour lui, la peur en nous joue un très grand rôle dans les crises d'aujourd'hui. Avec cette aventure, il espérait rencontrer ceux qui croient que l'amour est le plus grand remède. Accompagné d'une équipe technique, il a réalisé un reportage sur cette aventure, sur ces rencontres, sur cette intelligence collective afin d'espérer que nous puissions davantage mettre cette recherche de l'amour dans notre quotidien en lieu et place des peurs. Qu'est-ce que l'amour ? En quoi peut-il aider à un monde meilleur pour soi, pour nous tous ? Comment chacun fait pour le rencontrer ? Voilà les interrogations dont il propose de faire un chemin.

Mardi 13 décembre à 20h30 au CCJC.
Soirée projection du documentaire puis échange avec le public.
Gratuit.

Potiche : une comédie enjouée

Dimanche 11 décembre, le CCJC accueillera " Potiche ". Rencontre avec Marie Gaultier, metteuse en scène de ce classique du théâtre de boulevard (ou Vaudeville), interprété avec talent par les compagnies Spectabilis et Piment, Langue d'Oiseau.

Ce projet réunit deux compagnies implantées depuis longtemps sur le territoire angevin : Spectabilis et Piment, Langue d'Oiseau. Quelles sont les motivations de cette collaboration ?

Déjà, les deux compagnies ont des bureaux communs. Il y a donc des affinités personnelles et de travail. Suite à la période covid, nous avons eu envie de travailler ensemble en se faisant plaisir sur un registre drôle et tout public (la Compagnie Piment propose surtout des spectacles pour le jeune public). Le Vaudeville n'est pas un registre que nous avons l'habitude de travailler. Et puis c'est très rare aujourd'hui de se retrouver à 6 pour jouer. L'économie du spectacle nous restreint à limiter le nombre de personnes sur le plateau. Avec ce spectacle, il y avait aussi l'envie de rassembler une grande équipe, de retrouver l'esprit de troupe.

Tu dis que le Vaudeville n'est pas un registre habituel, pourquoi avoir choisi ce style ?

D'abord parce que c'est agréable de faire rire le public ! Et puis on casse un peu les codes, d'habitude c'est un style qu'on retrouve plutôt dans le théâtre privé. Nous ne sommes pas des structures publiques mais avons quand même des subventions publiques pour fonctionner. La notoriété de la pièce (d'abord jouée par Jacqueline Maillan au théâtre puis Catherine Deneuve

au cinéma) attire un large public. On avait pour une fois envie d'aller à la rencontre d'un public qui aime sortir au théâtre pour le divertissement.

En tant que metteuse en scène, en quoi monter cette pièce te plaisait ?

C'est une pièce que nous avons choisie en commun avec la troupe. On cherchait un Vaudeville avec une écriture intéressante. Courteline, Labiche*, ce sont des pièces bien écrites mais qui se moquent des femmes. Un jour Cécile** est arrivée avec ce texte, qui a fait l'unanimité : il est drôle et intelligent, l'écriture est super chouette et il ne dénigre pas les femmes.

Peux-tu nous donner 3 ou 4 bonnes raisons de venir voir Potiche ?

D'abord, les costumes sont particulièrement léchés ! On assiste à une sorte de défilé de mode en hommage au années 70, c'est réjouissant. Ensuite, le texte de Barillet et Gredy est super bien écrit. Et la distribution est top : sur scène, les comédiens se font plaisir et ça se sent ! Et enfin, c'est aussi l'occasion de passer un moment convivial. On retrouve ici la tradition du théâtre avec les trois coups, l'entracte... Toute cela fait que le public passe un bon moment et ressort avec la banane !

**Cécile Schletzer interprète le rôle principal de Suzanne Pujol

*Auteurs célèbres de Vaudeville

" Potiche ", en bref

Dans les années 70, dans une province de la bourgeoisie française, Suzanne Pujol est l'épouse popote et soumise d'un riche industriel Robert Pujol. À la suite d'une grève et d'une séquestration de son mari, Suzanne se retrouve à la direction de l'usine et se révèle à la surprise générale une femme de tête et d'action.



Dimanche 11 décembre à 15h
Tarifs : 8€ / 6€
À partir de 12 ans. Durée 2h avec entracte.

Le rendez-vous jeune public de janvier

Mercredi 18 janvier, le CCJC accueille trois spectacles accessibles aux enfants dans le cadre du festival Région en scène Pays de la Loire. Ces spectacles ont en commun d'être de nouvelles créations, présentées par trois compagnies angevines.



L'après-midi débutera avec " JouJou " (compagnie Théâtre Clandestin) : dans une chambre, deux amis se laissent rêver. Pour s'occuper, ils prennent tout ce qui leur passe sous la main : des jeux, des poèmes, des instruments. L'air de rien, avec des mots simples, JouJou nous embarque dans notre intime et nous questionne sur nos rêves.

La compagnie Sécateur poursuivra cette journée avec " Movais élève ". Ce spectacle nous invite à se mettre à la place d'un enfant en grande difficulté scolaire. Ce collégien écrit sept lettres et s'adresse tour à tour à ses parents, ses professeurs, ses camarades, sa petite sœur et jusqu'au ministre de l'Éducation nationale. Il y explique ses difficultés, sa colère, sa souffrance, son angoisse mais aussi ses espoirs.

" À la lueur du doute " clôturera cet après-midi (compagnie Osteorock). Sur scène, trois femmes-sorcières dansent, une danse sauvage au rythme des cœurs battants. Les pieds frappent le sol, les mains dessinent des rituels, les bouches soufflent et rient. Car les sorcières si mystérieuses sont espiègles aussi ! Au cœur de la forêt, les jeux de lumière et d'ombres sèment le doute sur l'envers du visible... Une plongée dans un monde onirique, à l'écoute du chant des arbres.

Mercredi 18 janvier. Tarif unique 5€ par spectacle.

" Joujou " à 14h30 au CCJC. Théâtre & poésie contemporaine. Durée 40 min. À partir de 5 ans.

" Movais élève " à 15h30 à l'Espace Bellevue. Théâtre. Durée 45 min. À partir de 10 ans.

" À la lueur du doute " à 17h au CCJC. Danse. Durée 45 min. À partir de 6 ans.

Soutien à la jeune création

Désireux de soutenir la création théâtrale émergente, le CCJC programme " Bizarre ", première création malicieuse de la jeune compagnie " La turbulente " originaire de Saint-Macaire-en-Mauges.

Cette première pièce s'adresse à un public familial à partir de 5 ans et met en scène l'histoire de Maya, petite fille vive et curieuse. Elle passe les vacances chez son papi, Papibrahim, où elle s'ennuie à mourir. Elle n'a plus l'âge d'écouter des histoires sur les fées et les dragons et trouve bizarre que son grand-père y croit encore. Comble du comble, il lui refuse l'accès à sa mystérieuse bibliothèque ! Un soir, comme par magie, Maya parvient pourtant à s'y faufiler. Elle se retrouve alors précipitée dans un autre monde où tout et tout le monde est... Bizarre !

Jeudi 26 janvier, 20h

Durée : 45 mn - tout public à partir de 5 ans

Tarifs : plein 8€, réduit 6€



Et ensuite ?



© Pierre Borasci

Cette année encore, le CCJC a pris le parti d'éditer sa plaquette de programmation en deux temps. La deuxième plaquette de saison sera distribuée à la rentrée de janvier sur la commune et dans toute l'agglomération. Vous y retrouverez le détail des événements programmés de février à l'été 2023.

Février accueillera la toute nouvelle création " Michelle, doit-on t'en vouloir d'avoir fait un selfie à Auschwitz ? ", deuxième volet du triptyque de la Compagnie Piment, Langue d'Oiseau dédié au public adolescent. Une pièce qui questionne le monde ultra connecté dans lequel vit la jeunesse actuelle (théâtre, 03/02, 21h). Puis, " Les Nécessaires " nous plongera dans le quotidien de Diane, jeune travailleuse sociale auprès de migrants (théâtre, 09/02, 20h). À cette occasion, le CCJC invite le public, les professionnels concernés par la thématique, ainsi que les bénéficiaires de ces services sociaux à se réunir et discuter ensemble de cette réalité complexe. Place ensuite à la 15^{ème} édition du Festival Ça Chauffe (du 20 au 26/02). En perspective, une riche programmation de spectacles vivants pluridisciplinaires pour le jeune et le tout public. Toutes ces informations seront à retrouver dans la plaquette et sur le site de la Ville dès le mois janvier.



Billetterie ouverte le lundi, jeudi et vendredi de 14h à 18h. Le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le soir 1/2 heure avant chaque spectacle. Joignable au 02 41 57 81 85 ou à centre.jean.carmet@ville-murs-erigne.fr

Les mercredis cinéma en décembre

Mercredi 7 décembre - 15h - " Reste un peu "



Comédie avec Gad Elmaleh.

Après trois années à vivre l'"American dream" Gad Elmaleh décide de rentrer en France. Sa famille et ses amis lui manquent. Du moins, c'est la réponse officielle pour justifier son retour... car Gad n'est pas (seulement) rentré pour le couscous de sa mère. Non, c'est une autre femme qu'il vient retrouver à Paris... la Vierge Marie.

Mercredi 7 décembre - 20h30

" Novembre "

Thriller, Policier avec Jean Dujardin, Anaïs Demoustier, Sandrine Kiberlain.

Une plongée au cœur de l'Anti-Terrorisme pendant les 5 jours d'enquête qui ont suivi les attentats du 13 novembre.



Mercredi 14 décembre - 20h30

" Close "

Drame avec Eden Dambrine, Gustav De Waele, Emilie Dequenne.

Léo et Rémi, 13 ans, sont amis depuis toujours. Jusqu'à ce qu'un événement impensable les sépare. Léo se rapproche alors de Sophie, la mère de Rémi, pour essayer de comprendre...



Tarifs cinéma

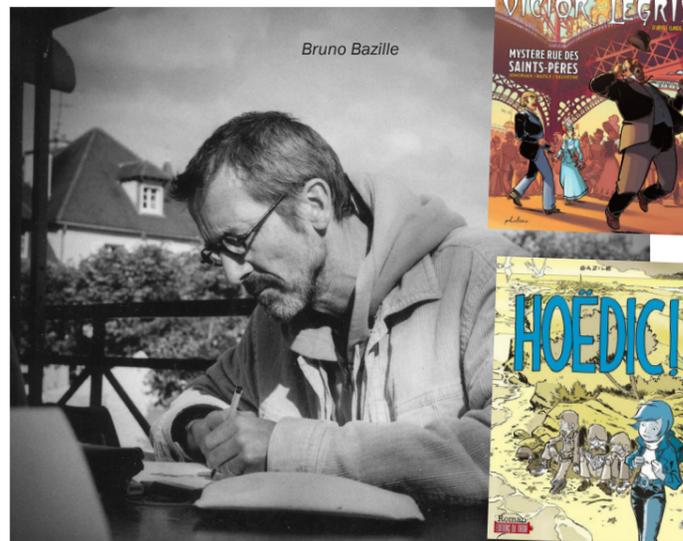
Adulte
Non adhérent 5,50 € - Adhérent 4,50 €
Enfant -14 ans
Non adhérent 4 € - Adhérent 3 €
E-Pass Jeunes accepté

En partenariat avec l'association
Familles rurales (AFR).

Expo Angers BD : Bruno Bazile à l'honneur du 2 décembre au 31 janvier

Dans le cadre du festival Angers BD, la médiathèque reçoit l'auteur de bande dessinée Bruno Bazile et expose les planches originales de ses deux derniers albums.

Capable de s'illustrer dans des univers graphiques diamétralement différents, Bruno Bazile fait partie de ces artistes unifiant entre elles toutes les chapelles de la bande dessinée. Après avoir travaillé en solo (" Les faussaires ") ou avec de grandes plumes telles que Dugomier, Plessix, Wilfrid Lupano ou Pierre Veys, cet amoureux du journal de Spirou (dans lequel il a publié) et de Tillieux (auquel il a consacré une biographie dessinée) travaille actuellement avec Bernard Swysen pour les très documentées biographies de la collection " Étoiles du cinéma ", chez Dupuis. Son exposition est notamment composée des planches originales de ses dernières sorties d'albums : Victor Legris et Hoëdic.



Visite guidée de l'exposition par Bruno Bazile samedi 3 décembre à 10h30.
Exposition jusqu'au 31 janvier à la médiathèque Jean Carmet.
Gratuit. Tout public. Réservation conseillée pour la visite guidée au 02 41 57 82 11.

Contes de l'hiver et de Noël à la médiathèque

À l'approche des fêtes de fin d'année, la médiathèque vous invite à venir écouter ses contes pour petits et grands.

Et si on vous racontait aussi des histoires la nuit ? Mardi 13 décembre, de 19h à 20h, les aventuriers et aventurières de 6 à 10 ans pourront nous retrouver pour des histoires de l'hiver pour rêver et frissonner dans une ambiance toute particulière. À découvrir, pourquoi pas, en pyjama et avec son oreiller ? La semaine suivante, c'est le conte traditionnel de Noël pour les plus jeunes oreilles de 1 à 6 ans, qui aura lieu mercredi 21 décembre à 10h30.

Mardi 13 décembre de 19h à 20h
Mercredi 21 décembre de 10h30 à 11h30
Gratuit. Sans réservation.



Prix Cezam roman 2023 : un prix de lecteurs original !

Participer au Prix du Roman Cezam, c'est partir à la découverte d'une sélection éclectique de 10 romans récents et élire son titre préféré !

Chaque année, le prix récompense une autrice ou un auteur pour son roman écrit ou traduit en langue française. Le prix du roman Cezam, c'est la volonté de faire entendre de nouvelles voix littéraires à travers un prix du public, la confiance renouvelée de lectrices et lecteurs fidèles, et des rencontres inédites entre des participants et écrivains et écrivaines en lice.

Vous êtes plutôt fan de BD ? La sélection de 9 bandes dessinées est également disponible. Vous avez jusqu'à juin 2023 pour lire et participer au vote. Détails de l'inscription auprès de la médiathèque.

[Contact : Médiathèque Jean Carmet au 02 41 57 82 11 ou à responsable.mediatheque@ville-murs-erigne.fr]



Le premier comité de lecture roman adultes officiellement lancé !

Quinze lecteurs et lectrices vont se partager les 20 romans sélectionnés par la médiathèque.

Chacun des romans devra être lu par 3 lecteurs au minimum. Les livres qui seront dans la sélection finale « Coup de cœur » du comité seront mis en valeur dans la médiathèque et sur le catalogue en ligne. Ce comité est pour l'instant complet.

[Contact : Médiathèque Jean Carmet au 02 41 57 82 11 ou à responsable.mediatheque@ville-murs-erigne.fr]



En bref

Ouverture et fermeture pendant les vacances scolaires

La médiathèque sera ouverte lundi, mardi et vendredi de 16h à 18h. Mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h. Fermeture les samedis 24 et 31 décembre. Le CCJC sera fermé du 19 au 30 décembre inclus. Réouverture le 2 janvier.

Accès déchetteries d'Angers Loire Métropole : badge obligatoire dès le 1^{er} janvier

Au 1^{er} janvier 2023, un badge sera nécessaire pour accéder aux déchetteries d'Angers Loire Métropole. En jeu : un accès réservé aux seuls habitants de la métropole, la réduction des déchets pour en freiner la profusion et la maîtrise des coûts

Ce badge est gratuit et permet à tous les habitants des communes d'Angers Loire Métropole d'accéder sans limite de passage à toutes les déchetteries d'Angers Loire Métropole (un badge par foyer). Les demandes de badge se font en ligne sur le site d'Angers Loire Métropole ou en remplissant une demande papier disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Au 1^{er} janvier, chaque foyer disposera d'un badge pour accéder aux déchetteries d'Avrillé, Bouchemaine, Corné, Emmaüs à Saint-Léger-de-Linières, Montreuil-Juigné, Verrières-en-Anjou, La Baumette à Angers, Saint-Barthélemy-d'Anjou (Villichien et Ardoiserie). Les élus de la Communauté Urbaine ont décidé d'en laisser l'accès non limité, dans un premier temps.



© Thierry Bonnet - ALM

Ce changement n'impacte en rien le conventionnement avec la Communauté de communes Loire Layon Aubance donnant accès aux érimuïrois à la déchetterie de la Claire Brunette de Juigné sur Loire (sur présentation d'un badge du Syndicat 3RD'Anjou - badge gratuit, dans la limite d'un par foyer, donnant droit à 18 passages par an). Pour obtenir gratuitement ce badge, il suffit d'en faire la demande par mail à contact@3rdanjou.fr avec un justificatif de domicile.

Défi zéro déchet : inscrivez-vous avant le 9 décembre

En famille, en duo ou en solo, rejoignez le Défi vers le Zéro Déchet d'Angers Loire Métropole !

3 ÉVÉNEMENTS



5 ATELIERS



Que vous soyez une famille nombreuse, un célibataire averti, une étudiante en transition ou un retraité heureux, rejoignez d'autres habitants d'Angers Loire Métropole pour expérimenter une nouvelle vie vers le Zéro déchet ! Tous les habitants d'Angers Loire Métropole peuvent participer !

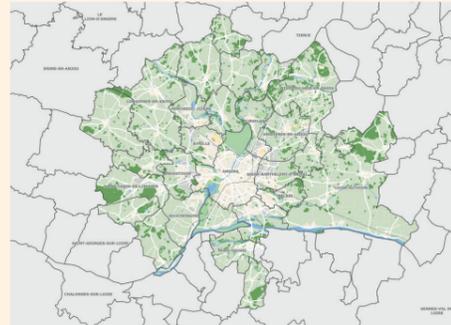
Les ateliers sont conçus pour les foyers qui débutent vers le zéro déchet. Seront sélectionnés 150 foyers motivés s'engageant sur l'ensemble du programme. Inscription ouverte à tous jusqu'au 9 décembre (annonce des 150 foyers retenus le 13 décembre).

Toutes les infos concernant le défi sur verslezerodechets.fr

À savoir

Une application cartographique pour consulter le PLUi

Angers Loire Métropole met à disposition du grand public une application qui permet de rechercher une adresse ou une parcelle, puis par un clic sur la parcelle de lister toutes les informations relatives à l'urbanisme concernant la parcelle.



© ALM

Grâce à cette application, vous pouvez accéder à de nombreuses informations concernant l'urbanisme sur le territoire d'Angers Loire Métropole au travers des données du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Application disponible en ligne sur sigalm.angersloiremetropole.fr/portal/apps/webappviewer/index.html

L'OMSCLAS verse 1 000 € au CCAS

Le 8 novembre dernier, Alain Judalet, trésorier, et Christian Bonneau, Président de l'OMSCLAS (Office Municipal des Sports, de la Culture, des Loisirs et de l'Action Sociale) ont remis un chèque de 1 000 € à Claire Gasnier, adjointe déléguée aux affaires sociales et solidarités, et présidente du Centre Communal de l'Action Sociale.



Alain Judalet, trésorier de l'OMSCLAS, Claire Gasnier, Adjointe aux affaires sociales et solidarités, et Christian Bonneau, Président de l'OMSCLAS.

Acteur associatif important sur le territoire ayant pour rôle de fédérer les associations érimuïroises, l'OMSCLAS a souhaité soutenir encore davantage la population en faisant ce don qui aidera à financer toute action ou projet que le CCAS voudra mettre en place.

En 2022, c'est une soixantaine de foyers qui a bénéficié de l'aide alimentaire, soit plus de 150 personnes aidées au total. Le transport solidaire est quant à lui composé de plus de 50 bénéficiaires.

Environ 30 personnes sont volontaires pour assurer le transport solidaire et l'aide alimentaire. Le CCAS est toujours à la recherche de nouveaux bénévoles pour renforcer son équipe.

L'augmentation générale et continue du nombre d'aides attribuées et de personnes aidées au CCAS (toutes aides et demandes confondues) étant constante, le CCAS a encore et toujours besoin de ce type de soutien (bénévoles ou dons). C'est pourquoi il remercie vivement l'OMSCLAS pour son geste.

L'OMSCLAS est aussi toujours à la recherche de bénévoles pour le soutenir dans ses actions. N'hésitez pas à le rejoindre !

[Contact : CCAS au 02 41 79 78 85 ou à ccas@ville-murs-erigne.fr / OMSCLAS au 06 83 02 64 37 ou à omsclasmurserigne@gmail.com]

Le club de basket en a dans le panier !

La saison de basket est désormais bien lancée : accueil des micro- licenciés, début des matchs et stages des vacanciers, le MEBC a déjà en ligne de mire les prochaines festivités !

Depuis la rentrée, le club de basket de Mûrs-Érigné se réjouit d'accueillir, pour cette saison 2022/2023, 74 nouveaux licenciés dont 21 enfants âgés de 3 à 5 ans. En effet, les petits diabolins et diabolines sont encore plus nombreux à venir se défouler le mercredi ou le samedi matin lors de leur séance de micro basket, préchauffant de leur énergie la salle Myriam Charrier qui ne désemplit pas ces jours-là, accueillant les jeunes du club pour les entraînements et les matchs s'enchaînent.

Un club qui mise sur la performance mais aussi sur l'ouverture aux autres clubs, aux autres sports. Cette année de nouveau, certaines équipes ont créé des ententes avec nos clubs voisins de Mozé sur Louet, Brissac et des Garennes sur Loire.

Une occasion supplémentaire d'enrichir les jeunes joueurs d'autres rencontres et d'autres techniques de jeu.

Au cours des vacances de la Toussaint, le club est resté dynamique proposant pendant 3 jours un stage multisports ouvert à tous les jeunes sportifs, y compris les non-licenciés. Une vingtaine d'enfants a répondu présent. Ils ont pu découvrir et s'initier au flag, à la thèque et à la pétéca entre autres. Un club qui mise sur l'ouverture aux autres et la convivialité. Notez dès à présent les prochaines dates : le 3 décembre 2022, le club organise sa traditionnelle journée " Tous en rouge ", une couleur qui chauffera l'ambiance de la salle Myriam Charrier et qui sans aucun doute portera chance aux filles lors de leur match de PNF (Pré-Nationale Féminine). Le coup d'envoi aura lieu à 20h30. Les festivités se poursuivront le 10 décembre, les jeunes licenciés du MEBC se feront assurément plaisir en assistant à l'arbre de Noël du club. Enfin, le MEBC convie d'ores et déjà ses licenciés à venir partager



Équipe fanion SF évoluant en PNF

la galette les 14 et 21 janvier 2023 lors de leur match de championnat avec leur adversaire du jour. D'ici là, n'hésitez pas à pousser les portes de la salle Myriam Charrier pour venir encourager les Diables Rouges !

[Contact : Mûrs-Érigné Basket Club à murserigne@basketball49.fr ou sur murs-erigne-basket-club.hubsid.fr]

Super loto du tennis de table

Dimanche 8 janvier, dès 12h30, super loto organisé par l'ASI Tennis de table au Centre Culturel Jean Carmet. À gagner : des bons d'achat (600 €, 150 € et 80 €...) et des lots. Tarifs : 1 carte 3 €, 6 cartes 10 €, et 10 cartes 15 €. Réservation au 02 41 30 78 88 ou 06 09 34 58 53.

[Contact : ASI Tennis de Table, salle Myriam Charrier, 1 rue des lilas au 06 89 68 77 33, sur asittmurs@gmail.com ou sur www.asimett.com]

En bref

Érimûr'Ânes à l'heure du bilan et des perspectives d'avenir

Les fins d'année sont des moments propices aux bilans et aux projections à court et à moyen terme. L'année 2022 marque une dynamique maintenue et consolidée.

Notre "troupeau" en bonne forme, malgré les difficultés liées aux conditions climatiques que nous avons connues (pâtures sèches, mise au foin précoce, soins quotidiens, mais moins d'insectes piqueurs...) Tous, ânes, mulets, chevaux ont été à la hauteur de ce que nous leur avons demandé.

Des cavaliers motivés : cours, sorties (PTV, POR, Cross...), stages, passage de galops (sept galops 1, un galop 2, quatre galops 3 et trois galops 5) et des demande en augmentation sur tous les créneaux.

Des activités diversifiées, en lien avec la demande : les partenariats (4 rencontres avec les résidents de l'EHPAD de la Buisserie, des accueils de groupes de jeunes de l'accueil de loisirs Joseph Bouëssé, une vaste action de ramassage des déchets avec l'association des habitants du Bourg de Mûrs - AHBM), la participation au

Forum des associations, des demandes de découverte pour des structures diverses (érimûroises et hors commune), notre manifestation ouverte "Equifeel", la fête de l'association Festimûr'ânes...

Des bénévoles très sollicités et très concernés par les soins et surveillance hebdomadaire des équidés, pendant les périodes de vacances, 365 jours par an et... une "équipe travaux" au top.

Une monitrice qui ne ménage ni son temps, ni ses efforts. Érimûr'Ânes est comme une ruche, elle bourdonne, est animée, se développe à tel point que la ruche est trop étroite, qu'elle ne répond plus aux besoins, à la demande (plus de 100 adhérents au dernier "recensement"), à nos envies et idées de développement. Une réflexion est en cours, un projet d'avenir devra permettre de donner des perspectives nouvelles pour les prochaines années.

Une date à retenir d'ores et déjà : notre grande manifestation Equifeel le 9 avril 2023. Des stages auront lieu aux vacances de février et avril. À réserver à l'avance car places limitées.



Cow Boy et sa cavalière Norah en concours

[Contact : Érimûr'Ânes au 07 81 17 65 85 ou 06 21 47 90 96, à asso.erimur.anes@gmail.com, sur asso.erimuranes.free.fr ou sur Facebook, Instagram et TikTok]

Citoyens, à vos bras !

Comment offrir un peu de soi-même sans être obligé de se ruiner ? En allant donner de votre temps et de votre sang lors de la collecte du Don du Sang le 8 décembre prochain de 15h30 à 19h30.



Le 8 décembre prochain se déroulera la dernière collecte de sang de 15h30 à 19h30 au Centre Culturel Jean Carnet. Nous espérons vous y voir nombreux car, tout au long de cette année, l'Établissement Français du Sang n'a eu de cesse de lancer des appels afin de maintenir, au minimum, les stocks de produits sanguins. 2022 a été une année très délicate du point de vue de la gestion des produits sanguins car la plupart des collectes ont connue des baisses significatives de fréquentation dont nous ignorons les raisons. En cette fin d'année, nous nous devons de relever nos manches afin de donner notre sang pour sauver des vies car 1 don de sang = 3 vies sauvées (1 pour les concentrés de globules rouges, 1 pour le plasma et 1 pour les plaquettes). Ce geste citoyen, gratuit et désintéressé, vous honorerait car aider son prochain de façon anonyme sans rien attendre en retour, c'est le plus beau cadeau que l'on puisse faire en cette fin d'année.

Pour effectuer un don de sang, il faut s'auto-évaluer sur dondesang.efs.sante.fr rubrique "puis-je donner" (afin de ne pas être refusé à cause d'une contre-indication), puis, si vous êtes apte au don, vous prenez rendez-vous sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr pour choisir le créneau horaire de votre inscription. Il vous faudra impérativement vous munir d'une pièce d'identité (la loi la rend obligatoire). Si vous rencontrez des difficultés pour vous inscrire, vous pouvez prendre contact aux coordonnées ci-dessous, on prendra le temps de vous aider. Bonnes fêtes de fin d'année.

[Contact : Association pour le don du sang de Mûrs-Érigné au 02 41 57 81 57 ou à adsbpayslouetaubance@netcourrier.com Établissement Français du Sang (Angers) au 02 41 72 44 44]

Repair Café : une page se tourne, une autre s'ouvre au milieu des livres

Depuis 5 ans, le Bistrot des Citoyens du Monde nous accueillait. Nous y avons nos marques et apprécions le lieu. Mais, en septembre, il a fallu trouver un autre endroit et l'équipe des 10 bénévoles était persuadée qu'il ne fallait pas interrompre nos ateliers sous peine de tomber dans l'oubli. Nous avons donc accepté la proposition de la Municipalité en s'installant à la médiathèque.



Après quelques rencontres avec l'équipe de la médiathèque qui a fait preuve de beaucoup de compréhension et d'écoute face à nos attentes et besoins, nous étions en mesure d'accueillir les visiteurs et leurs objets à réparer dès le samedi 24 septembre. Séance très concluante suivie d'une autre en octobre. Les bénévoles sont satisfaits, la cohabitation avec l'équipe de la médiathèque est sympathique. La machine à café a trouvé sa place, les toiles cirées recouvrent les tables et nos réparateurs se penchent toujours avec plaisir et curiosité sur des objets hétéroclites. Visiblement les personnes intéressées ont eu connaissance de notre nouvelle adresse, elles repartent toujours satisfaites de leur visite, objet réparé ou pas. Prochains rendez-vous les samedis 28 janvier, 25 février et 25 mars de 9h30 à 12h30. Le lieu est à déterminer, consultez notre page Facebook ou appelez-nous pour rester informés. Si vous souhaitez intégrer l'équipe de bénévoles, venez

assister à une permanence. Si vous avez des objets cassés, ne les jetez pas et venez nous voir avant de les remplacer.

[Contact : Repair Café, Françoise Pellerin au 06 62 03 58 56 ou à frwindels@hotmail.com - Luc Giner au 06 22 22 33 52, Président de l'association ACF 49]

Se sentir utile, cela vous tente ? Rejoignez à l'ADMR !

L'ADMR Coteaux du Louet est une association locale qui couvre 6 communes autour de Mûrs-Érigné. Elle regroupe 10 bénévoles et une vingtaine de salariés formés tout au long de leur carrière. Que la demande concerne de l'aide à domicile pour nos aînés, de l'accompagnement du handicap ou de l'entretien de la maison, l'ADMR a la volonté de répondre à tous vos besoins. Pour cela, l'association doit recruter régulièrement des salariés intervenant à domicile, un métier au plus près de l'humain.

Existante depuis 1983, l'association offre aux personnes de tous âges une aide à la vie quotidienne et ce sont 264 personnes qui ont pu en bénéficier cette année. Mais si l'activité est assez dense et ravie les bénévoles, la présidente de l'association, nous explique que " nous accueillons avec joie les demandes toujours plus nombreuses mais nous serions réellement satisfaits s'il nous était possible de les satisfaire rapidement. " C'est dans ce but que l'association recherche des personnes qui souhaitent avant tout donner du sens à leur travail et ajouter de l'humain dans leur quotidien. CDD, CDI ou encore contrat étudiant : votre futur emploi est peut-être près de chez vous. Par ailleurs, si les prestations aux domiciles sont réalisées par des professionnels, l'association est, elle, gérée par des bénévoles et à ce titre elle accueillera avec plaisir toute personne souhaitant donner de son temps afin de remplir des missions de lien social ou d'appui au fonctionnement de l'association.

[Contact : ADMR Coteaux du Louet, 16 route de Cholet au 02 52 21 02 66 ou à cot-louet@asso.fede49.admr.org]



Bal folk le 7 janvier

L'association Babord à Mûrs organise son annuel bal folk samedi 7 janvier à 20h30 au Centre Culturel Jean Carnet. Les groupes Aqhor et Oléane joueront en alternance.

Tarifs : adulte 8€, gratuit pour les -18 ans (sur justificatif, réduction étudiant et demandeur d'emploi). Initiation gratuite au folk de 18h à 19h (possibilité de pique-nique sur place avant le bal). Bar et gourmandises sur place.

Renseignements et inscription auprès de Cathy à babord.a.murs@gmail.com

[Contact : Babord à Mûrs, 5 rue du Grand Pressoir, à babordamurs@outlook.fr ou sur babordamurs.over-blog.org]

Université Populaire Albert Jacquard : premier bilan, fonctionnement et perspectives

100 inscrits début novembre avant le deuxième mois des ateliers. C'est reparti dans les 4 salles allouées par la Ville pour le plaisir de toutes et tous.

Premier petit bilan comptable de la saison : 100 inscrits au 1^{er} novembre, en majorité des femmes (75%). Presque la moitié vient de Mûrs-Érigné (un tiers) et Angers, mais 23 communes sont représentées jusqu'à une de Vendée ! Enfin, il y a une dominante de personnes du troisième âge (45 personnes) mais pas écrasante par rapport aux 30/60 ans qui sont 30.

On a compris le fonctionnement des 24 ateliers : puisqu'il s'agit d'une université populaire, ils sont en général assurés par des bénévoles à petit prix (3,50 euros de l'heure). On essaie de proposer des horaires accessibles à ceux qui travaillent : le soir après 18h ou à 20h et le samedi ! Leur but est l'initiation, l'éveil à un domaine d'où le temps limité sur l'année (malgré quelques exceptions en arts plastiques). Si l'on veut approfondir la discipline, il faut s'adresser ensuite à d'autres professionnels.

C'est "V.", nouvelle habitante de Mûrs et impliquée dans 8 ateliers au long de l'année qui précise ce qui peut attirer le participant : " Je viens pour la richesse des échanges et pour revoir mes compréhensions sur des sujets qui m'intéressent. Quand je participe à un atelier, j'y vais sans attente particulière, en étant ouverte. Dans les deux ateliers auxquels j'ai participé ce premier mois, la démarche intellectuelle est suivie d'une application qui



rend le sujet plus compréhensible et facilite les relations entre participants." C'est aussi pour elle une possibilité de faire de nouvelles connaissances et de mieux s'intégrer dans la commune. 3 dernières précisions : d'une part il reste des places pour les ateliers de janvier... Consulter le site. D'autre part les conférences, interrompues du fait de la vente du BCM qui les accueillait, ont repris depuis le 1^{er} décembre mais à Saint Jean des Mauvrets au " Café mauve ". Bel exemple de collaboration entre communes. Enfin il est toujours possible de donner de son temps dans le Conseil d'administration qui repose uniquement sur des bénévoles.

[Contact : UPJA, Hôtel de Ville, 5 chemin de Bellevue, à université populaire.jacquard@gmail.com ou sur www.upja.fr]

Des nouvelles de l'AMAC

L'Association pour le Maintien d'une Activité Culturelle (AMAC), les Amis du Bistrot des Citoyens du Monde (BCM) a tenu fin septembre, son assemblée générale de clôture de la saison 2021/2022. Clôture qui se conjugue avec la fermeture du BCM après 6 ans d'activité. L'AMAC ne s'arrête pas pour autant, et devient l'AMACw Mûrs des Arts !



Fidèle à ses valeurs " soutenir et valoriser une offre culturelle diversifiée (concert, conférence, débat, théâtre, soirées dansantes, jeux...), inspirée des AMAP, elle encourage une implication conscientisée dans la nécessité de soutenir l'accès à la culture pour tous et par-delà la création artistique". L'AMAC travaille sur de nouveaux projets en partenariats avec d'autres associations. Elle souhaite poursuivre la dynamique enclenchée au BCM, maintenir le tissu relationnel, l'échange de savoirs et de savoir-faire, la convivialité, le tout dans le respect de chacun et de notre environnement. Par votre adhésion, vous soutenez l'AMAC, vous maintenez votre implication et partagez nos valeurs. Par ailleurs, cette participation contribue à monter et financer de nouvelles programmations, et de nouveaux projets. À bientôt de se retrouver !

[Contact : AMAC, au CCJC, 37 route de Nantes, à lesamisdubcm@gmail.com]

Loisirs manuels et jeux avec la Renouée

La Renouée vous propose 3 ateliers à la salle Gaillard. Un atelier créatif pour faire du patchwork, de la couture, du tricot, du crochet... chaque lundi de 14h à 17h. Un atelier cartonnage pour la réalisation d'objets, de boîtes, cadres... 1 jeudi sur 2 de 14h à 17h. Et un atelier " RécraJeuX " pour passer un après-midi ludique en jouant à des jeux de société connus ou à découvrir, 1 jeudi sur 2 de 14h à 17h. Séance " découverte " possible pour chaque atelier.

[Contact : La Renouée à larenouee@ecomail.eco]

En bref

Vers la sobriété énergétique

La hausse vertigineuse des tarifs de l'énergie, semble donner raison aux scientifiques et aux écologistes qui prophétisaient une " grande descente énergétique ". La guerre en Ukraine en aura constitué l'accélérateur, mais non la cause principale, parce que nous savons maintenant que le pic des énergies fossiles annonce une baisse constante et irrémédiable de ces ressources.

Paradoxalement cette crise représente aussi l'opportunité de diminuer notre empreinte carbone, car pour éviter de faire exploser la machine climatique et répondre à l'urgence environnementale nous devons impérativement en limiter la consommation.

À l'échelle de notre commune, cette hausse considérable du coût de l'énergie va directement impacter notre trésorerie. Le syndicat intercommunal d'énergies du Maine et Loire qui organise la commande publique énergétique estime en effet que les prix du gaz, de l'électricité et du fuel seront multipliés par trois !

Que faire face à cette situation inédite ? Imaginer qu'à court terme des solutions techniques nous sortent d'affaire semble un pari

risqué et dès lors nous devons nous engager vers des politiques de sobriété énergétique.

Concrètement pour notre commune engagée dans la transition, elles se traduiront par une réduction de l'éclairage public, par des projets de rénovation thermique, par la mise en place de système de régulation et de gestion technique des bâtiments, par des actions de sensibilisation visant à économiser l'énergie.

En résumé, ainsi que l'évoquait le grand penseur contemporain Bruno Latour (1947-2022), nous n'avons pas affaire à une crise que des solutions techniques pourraient facilement dissiper, mais devons réatterrir dans un monde venant se heurter aux contraintes du système planétaire. Sur une terre aux ressources limitées qui nous invite aujourd'hui à urgemment repenser les conditions de son habitabilité si nous voulons nous donner une chance d'y vivre de manière heureuse.

Le groupe majoritaire, « Mûrs-Érigné en actes ».

Surpris par le livre blanc, nous le sommes !

En effet, il s'agit, selon nous, ni plus ni moins que du programme présenté lors des dernières élections.

Le dossier central de la Gogane n° 135 de mars/avril dernier reprenait déjà l'ensemble des mesures du groupe majoritaire, d'où notre étonnement, car la situation économique et sociale s'est, depuis, très fortement dégradée dans notre pays.

Des actions concrètes doivent être rapidement mises en œuvre par la municipalité pour répondre aux attentes légitimes de nos concitoyens qui ont le sentiment de vivre dans une commune en sommeil alors qu'il y a tant à faire.

Soyons lucides, les conditions économiques et sociales actuelles se dégradent de jour en jour et les répercussions sur bon nombre de nos concitoyens sont de plus en plus palpables.

L'inflation des matières premières impacte directement la vie de chacune et chacun d'entre nous. Ce sont des familles, nos aînés, nos jeunes qui en sont les premières victimes, les précarisant encore un peu plus.

Comment la municipalité a-t-elle prévu de prendre en compte cette situation pour aider au mieux nos concitoyens ?

Quelles seront les conséquences de cette inflation sur le prix des repas à la cantine, sur l'aide alimentaire aux plus précaires ?

Quels soutiens sont prévus à destination de nos jeunes ?

Quel sera l'impact de cette situation sur le budget communal ?

Quelles répercussions y aura-t-il sur nos éclairages publics, sur l'entretien de la voirie, etc... ?

L'équipe de la majorité a-t-elle prévu d'ajuster les finances de la commune en augmentant les impôts ? Si tel était le cas, ce serait là un coup fatal porté à beaucoup d'Érimûroises et Érimûrois qui n'en peuvent déjà plus.

La préparation du budget 2023 devra impérativement prendre en compte toutes ces problématiques et notre groupe y veillera tout particulièrement.

Le groupe minoritaire, « Mûrs-Érigné au coeur ».

Bonnes fêtes de fin d'année

Chères Érimûroises, chers Érimûrois,

Un an s'écoule.

Rien n'est plus ordinaire, inéluctable et pourtant... même le plus désabusé d'entre nous ne peut s'empêcher de voir, dans l'arrivée de ce nouveau millésime, la lueur d'un peu d'espoir et le début d'un nouvel optimisme.

À l'occasion de cette Gogane, nous aimerions vous offrir nos meilleurs vœux, à vous, à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers.

Puisse cette nouvelle année être pour vous tous l'année des efforts récompensés, de la joie partagée.

Que ce soit aussi une année de paix, de solidarité et de courage, afin que nous cessions de voir le peu qui nous sépare, mais que nous apprécions davantage tout ce qui nous unit.

Nous savons que cela est possible.

Nous vous réitérons tous nos vœux pour cette fin d'année et l'année 2023.

Le groupe minoritaire, « Ensemble pour Mûrs-Érigné ».

Prochains conseils municipaux : mardis 10 janvier, 7 février et 14 mars à 20h à l'Hôtel de Ville. ✍

Séances ouvertes au public et retransmises en direct sur la chaîne YouTube de la Ville (lien partagé sur le site et la page facebook de la Ville). Retrouvez les ordres du jour et les compte-rendus des séances sur www.murs-erigne.fr/citoyenne/conseil-municipal

Agenda

Jusqu'au 31 janvier
Exposition Angers BD
à la médiathèque

3 décembre - 20h30
Match de PNF
à la salle Myriam Charrier

7 décembre - 14h/17h
Atelier Boîtes solidaires
à l'espace jeunes

7 décembre - 15h
Cinéma " Reste un peu "
au CCJC

7 décembre - 20h30
Cinéma " Novembre "
au CCJC

8 décembre
Collecte de sang
Don du sang au CCJC

11 décembre - 15h
Potiche
Théâtre à partir de 12 ans
au CCJC

13 décembre - 19h/20h
Contes
pour les 6-10 ans à la
médiathèque

13 décembre - 20h30
Soirée documentaire et
rencontre
au CCJC

14 décembre - 20h30
Cinéma " Close "
au CCJC

15 décembre à 12h
Repas des aînés
au CCJC

17 décembre - 10h/12h
Café des élus

21 décembre - 10h30
Contes
pour les 1-6 ans à la
médiathèque

**23 décembre -
16h30/19h30**
Marché de Noël
au parc du Jau

4 janvier - 14h15/17h30
Permanence Irigo
à la médiathèque

6 janvier - 16h30/19h30
Marché alimentaire
au parc du Jau

7 janvier
Bal Folk
par Babord à Mûrs au CCJC

8 janvier - 12h30
Loto
par le Tennis de table
au CCJC

13 janvier - 16h30/19h30
Marché alimentaire
au parc du Jau

14 janvier - 10h30
Vœux à la population
au CCJC

16 janvier - 14h30
Réunion animations CCAS
à l'Espace Bellevue

18 janvier
Festival Région en Scène
14h30 - " Joujou "
au CCJC

15h30 - " Movais élève "
à l'Espace Bellevue
17h - " À la lueur du doute "
au CCJC

20 janvier - 16h30/19h30
Marché alimentaire
au parc du Jau

26 janvier - 20h
Bizarre
Théâtre au CCJC

27 janvier - 16h30/19h30
Marché alimentaire
au parc du Jau

28 janvier - 10h/12h
Café des élus

28 janvier - 9h30/12h30
Repair café
à la médiathèque

29 janvier - 10h/12h
Comptage national des
Oiseaux des jardins
à l'Hôtel de Ville

1^{er} février - 14h15/17h30
Permanence Irigo
à la médiathèque

3 février - 16h30/19h30
Marché alimentaire
au parc du Jau

3 février - 21h
" Michelle, doit-on t'en
vouloir d'avoir fait un selfie
à Auschwitz ? "
Théâtre au CCJC

9 février - 20h
Les nécessaires
Théâtre au CCJC

10 février - 16h30/19h30
Marché alimentaire
au parc du Jau

15 février - 15h/17h
Atelier " Attention ça
pique ! "
à l'Hôtel de Ville

17 février - 16h30/19h30
Marché alimentaire
au parc du Jau

19 février - 14h
Permanence à
l'observatoire du marais de
l'Aubance
au Centre Technique
Municipal

Du 20 au 26 février
Festival Ça Chauffe

22 février - 10h
Atelier " Brico-piquant "
à la salle Gaillard

24 février - 16h30/19h30
Marché alimentaire
au parc du Jau

25 février - 10h/12h
Café des élus

25 février - 9h30/12h30
Repair café
à la médiathèque

1^{er} mars - 14h15/17h30
Permanence Irigo
à la médiathèque

3 mars - 16h30/19h30
Marché alimentaire
au parc du Jau

4 mars - 19h30/22h
15^{ème} nuit de la chouette
à l'Hôtel de Ville

